



LES EXCURSIONS AVEC L'ASSOCIATION

Le week-end est une occasion de se relaxer et de découvrir la culture togolaise. Pour ce faire, JEMAV propose des excursions afin de découvrir ce beau pays et tout ce qu'il a à offrir.

COMMENT FONCTIONNENT LES EXCURSIONS AVEC JEMAV ?

L'association JEMAV organise les excursions de A à Z. Elle s'occupe de la réservation des transports, des lieux touristiques, des logements et des éventuels guides. Elle se charge également de la négociation des prix, traduction, gestion de l'argent, etc. En plus de toute cette préparation, l'accompagnateur de JEMAV veille à la sécurité et au bien-être de chaque participant pendant le week-end.

DÉTAIL ET PRIX DES EXCURSIONS* :



TOGOVILLE (1 ou 2 jours)	KPALIME (2 jours)	KARA (3 jours)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Trajet en pirogue : 5 000 FCFA XOF ➤ Visite de la Maison des esclaves : 2 000 FCFA XOF ➤ Guide : 5 000 FCFA XOF ➤ Hôtel de type bungalow (facultatif) : 10 000 FCFA XOF ➤ Déplacements : 15 000 FCFA XOF ➤ Accompagnateur** : 10 000 FCFA XOF 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Visite de la cascade : 6 000 FCFA XOF ➤ Visite du jardin botanique, du château Vial et du Mont Kloto : 7 000 FCFA XOF ➤ Nuit d'hôtel : 8 000 FCFA XOF ➤ Déplacements : 25 000 FCFA XOF ➤ Accompagnateur** : 10 000 FCFA XOF 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Trajet en bus aller et retour : 12 000 FCFA XOF ➤ Deux nuits d'hôtel : 18 000 FCFA XOF ➤ Visite du parc des éléphants : 7 000 FCFA XOF ➤ Visite du parc Sara-kawa : 10 000 FCFA XOF ➤ Visite guidée des Tatas : 11 500 FCFA XOF ➤ Déplacements : 35 000 FCFA XOF ➤ Accompagnateur** : 15 000 FCFA XOF
TOTAL : 47 000 FCFA XOF ou 71,65 €	TOTAL : 56 000 FCFA XOF ou 85,37 €	TOTAL : 108 500 FCFA XOF ou 165,40 €

*Les prix indiqués ci-dessus sont valables pour des groupes de minimum trois personnes. Si le groupe est inférieur à trois personnes, les prix sont susceptibles d'augmenter. A contrario, pour certaines excursions, plus le groupe est important plus les prix sont susceptibles de diminuer.

**Les frais d'accompagnateur comprennent son déplacement, ses repas, son logement et sa rétribution ainsi qu'une participation pour l'association.

*** Le frais de restauration et d'achat de souvenirs sont à charge de chaque participant.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Tout bénévole qui désire partir en excursion est invité à contacter Émile Kossi Tsowou, le président de l'association. Celui-ci établira le contact entre l'organisateur de l'excursion et le groupe désirant partir en excursion.

Pour une bonne organisation, les frais d'excursions sont à remettre à l'organisateur entre une semaine et quatre jours avant le départ.

L'association JEMAV est ouverte à l'étude de nouvelles excursions afin de répondre aux attentes des bénévoles. Ceux-ci sont invités à partager leurs suggestions au président.

PARTIR AVEC JEMAV C'EST :

- Profiter d'excursions de qualité qui ont été expérimentées par de nombreux participants ;
- Ne se soucier de rien car l'excursion est organisée en amont de A à Z ;
- Être en sécurité grâce à la présence d'un accompagnateur de JEMAV ;
- Participer à la vie associative, témoigner d'un signe de confiance à l'association et contribuer à son développement.

EN PARTANT SANS JEMAV, Il est important de savoir que :

- Le président de l'association doit faire signer une décharge aux participants pour se délier de toute responsabilité en cas de problème. Il doit également être mis au courant du lieu de la visite. En effet, dès la création de votre VISA (possible grâce à la lettre d'invitation de JEMAV), vous êtes sous la responsabilité de l'association tout au long de votre séjour y compris les week-ends.
- Faire appel à une personne extérieure pour organiser une excursion peut être perçu comme un manque de confiance et de reconnaissance envers l'association JEMAV. En effet, l'association, de par son expérience, propose des excursions pensées par et pour des bénévoles.

WEEK-END HORS EXCURSIONS

Les week-ends hors excursions, les bénévoles sont libres de profiter de la plage, des marchés, de la ville, etc. Pour des questions de sécurité, il est vivement conseillé de prévenir un membre de l'association de vos déplacements et de rentrer dormir au logement.

Les possibilités sont nombreuses pour profiter de ses week-ends au Togo !